



Procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 septembre 2021

Le 6 septembre 2021 à 18h00, les membres du Conseil d'Administration de l'association LGBT+ 66 se sont réuni.es au siège de l'association.

Présente.s :

- ❖ Jean-Loup THEVENOT (président)
- ❖ Marie-Pierre DELATTRE, Vincent MICHECOPPIN (vice-président.es)
- ❖ Dylan SPRING (trésorier)
- ❖ Michel GIROIR (secrétaire)
- ❖ Christel FREUND, Jackie JARRY, Jacques VERDIER, Fabrice PRUD'HOMME, Hassan EL KOUFI, Didier MOREREAU-HOFFER, Sébastien SERANT (administrateur.trices)

Excusée :

- ❖ Cristine BILLER NOUVEL

Absentes :

- ❖ Alexandra DEBON, Evina BLANC.

80 % des membres étant présent.e.s, le Président déclare alors que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Retour sur la soirée d'inauguration
2. Retour sur le stage de Jean-Loup et l'agrément pour un service civique.
3. La mise en place documents et procédures pour le recrutement
4. Le dossier PEC
5. Les permanences et l'accueil téléphonique
6. La convention d'occupation avec Licorne 66
7. Notre position vis-à-vis de la Mairie et du RN
8. Le Festival du Cinéma (Vincent)
9. Questions diverses

1. Retour sur la soirée d'inauguration

La soirée d'inauguration de nos nouveaux locaux, le 3 septembre, a connu un vif succès, en particulier grâce à la présence et au soutien de plusieurs élu.es locaux.les : la présidente du Département, Hermeline Malherbe, restée presque 2 heures, la vice-présidente de la Région, Agnès Langevine, Laurence Gayte et Romain Grau, députés, Françoise Chatard et Mathias Blanc, Conseillers départementaux, et Cyrille Bernardin, adjoint au Maire de Cabestany.

Nos financeurs se sont engagés à finaliser leurs subventions.

Certain.es élu.es étaient accompagné.es de leurs collaborateurs, nos correspondants habituels, qui nous ont fait l'amitié de venir : Céline Florimond et Frédéric Monteil.

Notre bailleur, représenté par Michel Sitja, était aussi au rendez-vous et a annoncé le début de rénovation des façades.

Nos partenaires associatifs étaient également présents : Licorne 66, Plus jamais ça, Perpignan Gay Night et le Backstage.

Enfin, la réussite aurait été moins grande si nous n'avions pas bénéficié du superbe buffet préparé par les Petits délices d'Hassan.

2. Retour sur le stage de Jean-Loup et l'agrément pour un service civique.

La formation de Jean-Loup au tutorat s'est déroulée le 30 août à Marseille : outre son grand intérêt, elle permet la finalisation du dossier de demande d'agrément pour que l'association soit habilitée à recruter un.e volontaire en service civique.

3. La mise en place documents et procédures pour le recrutement.

Le dossier est envoyé et l'habilitation devrait nous parvenir d'ici 3 semaines.

Nous pouvons faire une petite annonce de présentation de la mission (il ne s'agit pas d'un.e salarié.e, mais bien d'un.e volontaire remplissant une mission). Un règlement intérieur spécifique doit être établi à son intention.

Une commission de sélection recevra les candidat.es. Elle serait composée de Jean-Loup, Marie-Pierre et Dylan. Une attention particulière devra être apportée au projet d'avenir ultérieur des postulant.es.

4. Le dossier PEC

Lors de la soirée d'inauguration, la présidente du Département s'est engagée à dégager les financements pour compenser intégralement le coût de l'embauche d'un.e salarié.e en contrat PEC. Dylan est pressenti pour occuper cet emploi.

Les subventions étant annuelles, le contrat serait un CDD d'un an, renouvelable.

Une fois cet engagement confirmé, la procédure de recrutement pourra être lancée, concomitamment à la sélection d'un.e volontaire en service civique.

5. Les permanences et l'accueil téléphonique

La question des permanences et de l'accueil sera à reprendre après le Festival et tiendra compte de l'arrivée d'un salarié et d'un.e volontaire en service civique.

Pour l'instant le téléphone portable de l'association continue à être pris par les membres du CA, par rotation : actuellement Sébastien, puis Jean-Loup, puis Marie-Pierre.

6. La convention d'occupation avec Licorne 66

La convention signée a été envoyée au bailleur, qui a établi un nouveau bail pour 6 ans. Elle est annuelle et sera reconduite si tout va bien.

7. Notre position vis-à-vis de la Mairie et du RN

Lors de l'inauguration de Visa, les 2 représentants de LGBT+66 ont posé pour une photo de groupe avec SOS Homophobie en compagnie de l'adjoint à la culture du maire de Perpignan (RN).

Cela a occasionné un débat, lors du CA, sur les précautions nécessaires dans nos relations avec la Mairie. Ainsi, nos demandes sont adressées au Maire (en tant que fonction) et ne doivent pas être relayées par des intermédiaires.

Compte-tenu de la sensibilité de ces sujets, éminemment politiques, tous les contacts avec les institutionnels restent l'apanage du Président.

8. Le Festival du Cinéma (Vincent)

- ✓ Vincent et Jacques ont participé, pour la 1^{ère} fois, aux rencontres des villes organisatrices de festivals de films LGBT+, organisées à Tours du 27 au 29 août : voir les comptes-rendus des 3 ateliers, envoyés en documents préparatoires au CA. Ces rencontres deviennent annuelles, le dernier WE d'août, et se tiendront dans des villes différentes à chaque fois.
- ✓ Les flyers et affiches du Festival seront prêts mercredi 8 et disponibles au Petit Mailly (ouvert du mardi au samedi). La distribution sera assurée notamment par Sébastien et Max.
- ✓ 17/09, 18h : vernissage de l'expo à l'Arbre à Vins (accrochage le 9).
- ✓ 20/09 : conférence de presse au local (Jean-Loup, Vincent, Jacques). Le dossier de presse est en cours de finalisation.
- ✓ 25/09, 21h : projection du film Cicada et présentation du programme du Festival.
- ✓ **27/09, 18h (au local) : réunion logistique de répartition des tâches. Un appel aux adhérent.es est prévu pour mobiliser toutes les bonnes volontés.**
- ✓ 2/10 : « Et si on buvait un coup ? » spécial Festival au Petit Mailly. Lecture de Rolland et concert d'Alexandra.
- ✓ 8/10, 8h45 : début du Festival, séance dédiée aux scolaires et étudiants (sur justificatif). Pour l'instant, pas de réponses des établissements scolaires, la rentrée est très récente... 200 places maximum (facturées 4€ la place à l'asso). Animation du débat : Marie-Pierre, Jacques, Dylan (voire Max et Bruno).
- ✓ 8/10, 18h : soirée d'ouverture à la Maison de la Catalanité. Jauge de 40 personnes pour la conférence, encore inconnue pour le pot dans le patio.
- ✓ La couverture photo du Festival sera assurée par l'association « Déclics et des clacs » (convention signée)
- ✓ La vente de « carnets » de 3 places minimum à tarif réduit (5€ la place) sera assurée par l'association, uniquement en espèces. Pour ce faire, une table sera installée dans le hall avant les caisses. Une présence y sera également assurée pendant les films pour répondre aux questions et prendre les éventuelles adhésions. Deux personnes y seraient donc nécessaires.
- ✓ Parmi les tâches, ne pas oublier la distribution des questionnaires de satisfaction (simplifiés).
- ✓ La soirée de clôture se fera également à la Maison de la Catalanité et sera animée par une DJ.

9. Questions diverses

- ✓ Nous devons amplifier notre présence dans le département, en dehors de la Ville de Perpignan (Cabestany, Elne, Amélie les Bains...). Les forums associatifs seraient une bonne occasion pour se faire connaître. Nous pourrions aussi envoyer l'Hebdo aux différents maires.
- ✓ Concernant les différentes interventions programmées, Marie-Pierre fait part d'une sensibilisation auprès des directeur.trices de Centres de loisirs des Francas (association d'éducation populaire) : 3 rencontres sont prévues avec eux afin de co-construire une intervention auprès des animateur.trices en février.

Prochain Conseil d'Administration le 18 Octobre 2021

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h45.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 06/09/2021.

Le Président,
Jean-Loup THEVENOT

La vice-présidente,
Marie-Pierre DELATTRE